



Management
1 an

Bac +3 Responsable
d'Agence de Tourisme

LE PLUS ISP : Mise en situation dans des agences
de service commercial

« Responsable d'Agence Commerciale de Service » enregistré au RNCP au niveau II, arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017, sous l'autorité d'EPICOM.

Le métier

Sous la responsabilité de sa Direction Commerciale ou de son employeur, le Responsable d'Agence Commerciale de Service gère son équipe en appliquant et faisant appliquer la politique de l'entreprise. Il a de 1 à 5 collaborateurs sous ses ordres dans le domaine du service touristique. En pleine autonomie, il prend les décisions managériales qui s'imposent et veille à la bonne marche de son agence et à atteindre ses objectifs.

Objectifs de formation

Evoluer et devenir un professionnel des métiers du tourisme: vendre et conseiller sur les produits touristiques, maîtriser les transactions informatiques, négocier et élaborer les produits touristiques sur toutes destinations.

Déroulé et contenu de la formation

- Bloc 1 - Manager l'équipe de l'agence
- Bloc 2 - Diriger et accompagner la communication de l'agence
- Bloc 3 - Gérer l'agence touristique
- Bloc 4 - Représenter l'entreprise sur le secteur géographique de l'agence
- Bloc 5 - Appliquer l'ingénierie de service dans le métier spécifique de l'agence

Formules

TROIS FORMULES pour ce titre certifié niveau II, après un BTS ou un bac+2:

- En formation initiale sous statut étudiant: scolarité classique + stage en entreprise.
- En alternance

Conditions d'admission

- BAC+2, licence ou DUT.
- Passage du concours d'entrée et entretien.